

Communiqué de presse

15 mai 2024

Les intercommunalités et la Région Bourgogne-Franche-Comté s'allient pour la réindustrialisation

Le mercredi 15 mai, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté et Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France, ont signé à Dole (Jura) une déclaration commune région-intercos pour la réindustrialisation des territoires, en présence de Claire Bourgeois-République, 2^e vice-présidente du Grand Dole en charge des affaires économiques. Cet accord, signé devant des présidents d'intercommunalités de la région, d'élus et de chefs d'entreprises, marque le lancement d'une nouvelle méthode de travail entre les élus des intercommunalités, de la région et les chefs d'entreprises du territoire pour accélérer la réindustrialisation.

Intercommunalités de France est à l'initiative d'un **nouveau pacte productif** au sein duquel les élus locaux, des régions et intercommunalités, doivent être les **fers de lance de la réindustrialisation du pays**. Cette signature avec la Région Bourgogne-Franche-Comté s'inscrit dans le cadre d'une méthode nouvelle lancée à Béthune le 18 décembre dernier avec la première signature avec la Région Hauts-de-France. **Les élus régionaux et intercommunaux, acteurs de proximité, sont les premiers interlocuteurs des chefs d'entreprises et les plus à même de les accompagner, à rebours des approches descendantes.**

Se partageant les leviers, compétences et services de proximité, notamment en termes de développement économique et d'aménagement du territoire, pour répondre aux besoins des industriels, les intercommunalités et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont fait le choix de **renforcer leurs travaux et coopérations en faveur d'un objectif d'intérêt général** : la réindustrialisation du territoire.

« Cet accord traduit la volonté de la région de travailler avec toutes les intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté pour le renouveau productif des territoires. Il exprime la reconnaissance par la Région du rôle de premier plan que doit jouer le tandem région-intercommunalités en matière de développement économique et industriel. »

– Déclaration commune pour la réindustrialisation, 15 mai 2024

Le territoire de Bourgogne-Franche-Comté se distingue par son excellence industrielle, occupant la première place en France pour le taux d'emplois industriels. Il incarne une position de *leader* dans le secteur industriel, reflétant un écosystème riche en savoir-faire et en innovation.

Cet engagement témoigne de la volonté des intercommunalités et de la Région Bourgogne-Franche-Comté de rester à la pointe du développement industriel.

[Télécharger l'accord entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et Intercommunalités de France](#)

Contacts presse :

Intercommunalités de France :

Yoann Jacquet – y.jacquet@intercommunalites.fr – 06 71 50 65 88

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr- tél 03 80 44 34 66